



Par clé GC

Le 27 novembre 2015

Mme Danielle May-Cuconato
Secrétaire générale
Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes
Ottawa, (Ontario)
K1A 0N2

Objet : Rapport annuel de V Interactions inc. à l'égard du respect de ses conditions de licence et engagements quant à la diffusion de nouvelles locales au cours de l'année de radiodiffusion 2014-15

Madame la Secrétaire générale,

Groupe V Média inc., au nom de sa filiale à part entière V Interactions inc. (« V » ou « V Interactions »), soumet au Conseil son rapport annuel à l'égard du respect de ses conditions de licence et engagements quant à la diffusion de nouvelles locales au cours de l'année de radiodiffusion 2014-15.

V Interactions inc. est titulaire des licences des stations de télévision traditionnelle de langue française CFJP-DT Montréal, CFAP-DT Québec, CFKS-DT Sherbrooke, CFKM-DT Trois-Rivières et CFRS-DT Saguenay.

Le 26 avril 2012, le Conseil a maintenu les conditions de licence en matière de programmation locale et d'émissions prioritaires qui avaient été fixées dans la décision de radiodiffusion 2008-129 autorisant la modification du contrôle effectif de TQS inc. et renouvelant les licences de CFJP, CFAP, CFKS, CFKM et CFRS ainsi que celle du réseau TQS (maintenant V)¹. Ces licences ont été renouvelées le 16 février 2015 par voie administrative jusqu'au 31 août 2016 aux mêmes conditions dans la Décision de radiodiffusion CRTC 2015-44.

La décision du mois d'avril 2012 faisait suite au dépôt d'une demande de V Interactions visant à maintenir ses conditions de licence à leur niveau actuel et à

¹ Décision de radiodiffusion CRTC 2012-243



l'audience publique tenue à Montréal et Québec durant la semaine du 5 décembre 2011 pour étudier cette demande.

Au cours de cette audience, V Interactions a pris un certain nombre d'engagements dont celui de déposer le 30 novembre de chaque année un rapport annuel faisant état du respect de ses conditions de licence et engagements quant à la diffusion de nouvelles locales au cours de l'année de radiodiffusion précédente.

En outre, V Interactions s'est aussi engagée à ne plus comptabiliser les reprises de bulletins de nouvelles dans le calcul du nombre d'heures de diffusion prévues par les conditions de licence de chaque station.

De plus, afin de s'assurer que les bulletins de nouvelles locales reflètent adéquatement les communautés desservies par ses stations, elle a aussi pris l'engagement qu'au moins 50% du contenu des bulletins de nouvelles locales soit composé de segments de nouvelles s'adressant spécifiquement à l'auditoire desservi par chaque station.

Au cours de l'année de radiodiffusion 2014-15, les stations de V Interactions ont diffusé une émission matinale intitulée *Ça commence bien le matin* du lundi au vendredi inclusivement. Les nouvelles locales des cinq stations de V Interactions ont été diffusées à l'intérieur de cette émission ainsi que dans des périodes qui précédaient ou suivaient sa présentation.

Ainsi, toutes les stations ont diffusé des bulletins de nouvelles totalisant 6 minutes par jour du lundi au vendredi dans des créneaux précédant immédiatement le début de *Ça commence bien le matin* et/ou suivant immédiatement cette émission entre 6h et 10 h du lundi au vendredi inclusivement.

De plus, des segments de nouvelles locales ont été diffusés aux heures approximatives suivantes :

- 6h54 : 6 minutes
- 7h20 : 3 minutes
- 7h48 : 3 minutes
- 8h20 : 3 minutes
- 8h48 : 3 minutes
- **TOTAL : 18 minutes**

En incluant les segments de nouvelles locales d'une durée de 6 minutes ayant précédé ou suivi l'émission *Ça commence bien le matin*, les cinq stations de V Interactions ont donc diffusé 24 minutes de nouvelles locales par jour du lundi au



vendredi au cours de l'année 2014-15 pour un total de deux heures par semaine (24 minutes x 5 = 120 minutes).

De plus, nous confirmons que plus de 50% du contenu de ces bulletins s'adressait spécifiquement aux communautés desservies par chacune de ces stations et que les bulletins étaient originaux.

Le contenu de ces bulletins provient de producteurs locaux. Ainsi, au cours de l'année de radiodiffusion 2014-15, la société de production Datsit, productrice de l'émission *Ça commence bien le matin*, a travaillé en collaboration avec les producteurs locaux suivants pour la production des segments de nouvelles locales diffusés à l'antenne des cinq stations de V Interactions :

- CFJP Montréal : Productions Patrice Puiberneau
- CFAP Québec : Hebdos Québec – TC Média
- CFKS Sherbrooke : Projet Momentum.tv inc.
- CFKM Trois-Rivières : Stéphan Desrochers
- CFRS Saguenay : Laps Images

Je vous prie, madame la Secrétaire générale, d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Mark G. Sorella
Directeur, affaires juridiques
Groupe V Média inc.